

Chiffres et éléments clés

- Espérance de vie légèrement inférieure à l'arrondissement et quotient de mortalité entre 50 et 74 ans supérieur à l'arrondissement.
- Fort taux de régime indépendant d'assurance maladie invalidité et croissance entre 2006 et 2010 des bénéficiaires de statut avec droit à une intervention majorée.
- Une association (asbl Soins de santé) active en matière d'information et de prévention en santé. Professions de la santé en nombre et bien réparties. Hôpitaux dans un rayon de 9 à 20 km.
- Une association active en matière de mobilité solidaire « Asbl Coup de pouce ».
- 1,03 à 1,16 médecin généraliste pour 1000 habitants. Croissance de la consommation d'antibiotiques.
- Une résidence : Le Lothier – 147 lits Maison de repos dont 80 lits Maison de Repos et Soins pour Personnes âgées.
- Un CPAS actif et dynamique.
- Un SEL (Service d'échange local).
- 2 Centres médicaux ou paramédicaux (Espace Hêtre, maison médicale du Centre).



Dires d'acteurs

- « Besoin d'une maison médicale » - Consultations villageoises
- « Avoir un milieu associatif dense participe à l'exercice de la citoyenneté ! » - GT Social
- « Il y a un manque de lieux de socialisation, c'est à dire des lieux physiques (exemple : Maison de quartier) et des lieux symboliques (exemple : projets collectifs) » - Réunion Glabais
- « Le nombre d'associations actives dans des domaines très variés peut impulser des dynamiques de cohésion et de rencontre » - Réunion Bousval

Constats rédigés

Territoire

- Genappe se caractérise par une espérance de vie légèrement inférieure à celle de l'arrondissement et un quotient de mortalité entre 50 et 74 ans supérieur à l'arrondissement. Les maladies à la base d'une mortalité prématurée sont des cancers, des maladies de l'appareil respiratoire ou digestif. La croissance de la consommation d'antibiotique se marque à Genappe comme dans les autres communes.
- La population bénéficiaire du régime d'assurance maladie invalidité se caractérise par un fort taux de régime indépendant. Pour les bénéficiaires de taux majorés ou de Grapa (Garantie de revenu pour personnes âgées), Genappe se situe dans la moyenne par rapport aux communes limitrophes. Notons que la part de personnes bénéficiant d'un taux majoré est en hausse. Effet de la crise ?
- Le rapport médecin généraliste / 1000 habitants classe Genappe dans la partie inférieure (faible rapport) du tableau. Comme dans les autres communes, les contacts avec les généralistes sont en diminution ces dernières années. Quelle signification donner à cette évolution ? Une association des médecins généralistes existe à Genappe et un travail important de sensibilisation est réalisé avec l'asbl « Soins de Santé ».
- Les autres professions de la santé (infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, ostéopathes, dentistes, logopèdes, pédicures, psychologues et diététiciennes) sont présentes et assez bien réparties sur le territoire. La commune dispose et soutient également des associations actives en matière d'information et de mobilité, notamment l'asbl « Coup de pouce » à Genappe et l'asbl « Soins de Santé ». Une convention existe avec l'asbl « Domus (soins palliatifs) ». Des infrastructures hospitalières sont disponibles dans un rayon de 9 à 20 km. ON peut donc penser qu'il y a une bonne accessibilité aux soins de santé.
- Du côté des aînés, la mise en place d'une commission « seniors » qui organise diverses activités ou encore d'un comité de vieillissement au sein du CPAS. Une Maison de repos (privée) existe (147 lits MR dont 80 MRS) en 2013. Un projet de Maison de repos (étude de faisabilité) est porté par le CPAS. Le CPAS vise aussi à la mise en place d'actions pour accompagner le vieillissement de la population (avec les politiques communales de la santé et des seniors) par la prévention et l'accompagnement familial dans le cadre de la problématique des maladies dégénératives et de la santé mentale (Espace A, comme Alzheimer admis, ...).
- Les actions du CPAS sont nombreuses : aide sociale et financière, les repas chauds servis à domicile tous les jours, le service d'aides familiales et aides seniors, les consultations juridiques, la guidance budgétaire, la médiation de dette, les aides au logement, association Chapitre XII « le Domaine » (santé mentale), expérience d'économie sociale, le « P'tit Resto », espace convivial et citoyen où les personnes peuvent obtenir un repas complet pour un prix modique (1,5euros), une épicerie sociale, ...
- Enfin, Genappe assure une cohérence entre ces différentes actions notamment par le biais du Plan de Cohésion sociale qui vise entre autre l'insertion socioprofessionnelle, la solidarité, l'accès au logement, à la santé et le traitement des assuétudes et le retissage des liens sociaux.

Les politiques menées (actions de la collectivité)

- Commission « Seniors » ou comité de vieillissement impliquant les aînés
- Soutien au secteur associatif (asbl Coup de pouce, Soins de Santé, ...)
- Répertoire de la santé
- Plan de cohésion sociale
- Resto et épicerie sociale
- St-Vincent de Paul (Brasero)
- Convention asbl Domus
- Association Chapitre XII (Santé mentale)
- Maison de repos
- Commune Alzheimer admis
- CPAS dynamique
- Etude sociologique sur la création d'un espace jeunes menée par la CPAS

Les meilleures pratiques vers un développement durable

- Ressourcerie de la Dyle
- Epicerie sociale (CPAS/asbl Goods to Give)
- Le P'tit resto
- SEL : Service d'échanges libres

